



Politique culturelle Québécoise

Présentation d'un mémoire au ministère de la Culture et
des Communications du Québec

Par Bernard Blais, directeur du Service des loisirs, de la culture et du tourisme

31 mai 2016

POLITIQUE CULTURELLE QUÉBÉCOISE
Présentation d'un mémoire

Table des matières

Contexte	2
Introduction	4
• Axe 1 : L'affirmation de l'identité culturelle	5
1.1 La conservation	5
1.2 Le cadre de vie	6
1.3 Le multiculturalisme	6
• Axe 2 : La dynamique artistique	8
2.1 L'éducation.....	8
2.2 La diffusion	9
2.2.1 Les arts de la scène	9
2.2.2 Les arts visuels	10
2.2.3 Les lettres	11
• Axe 3 : Le soutien aux arts et aux créateurs	12
3.1 Les lieux de diffusion	12
3.2 Le tourisme culturel	12
3.3 L'aide aux évènements culturels	13
Général	14
Conclusion	15



LE CONTEXTE

Amos, fondée en 1914, est la plus ancienne ville de l'Abitibi. C'est l'agglomération principale de la MRC d'Abitibi, comptant plus de 50% de sa population. Située au centre de l'Abitibi, elle en est le cœur géographique. La qualité du patrimoine naturel de la ville, le parcours sillonné de celle-ci par la majestueuse rivière Harricana, le dynamisme de sa population et l'intérêt historique et architectural de son patrimoine bâti font d'Amos un lieu privilégié pour y développer une vie culturelle de choix.

Au fil des ans, la ville s'est dotée de biens et d'équipements culturels de premier plan. En 1983, la Ville d'Amos fit construire une des plus belles salles de spectacle au Québec, le Théâtre des Eskers, récipiendaire de nombreux prix remis par l'industrie de la diffusion au Québec; il est reconnu comme un endroit exceptionnel pour les arts de la scène. À l'automne 1993, la Maison de la culture fut érigée. Cet édifice abrite la bibliothèque municipale, moderne et accessible à toute la communauté. On y retrouve également le Centre d'exposition, lieu d'expression de l'art vivant et le Centre d'archives privées, lequel est agréé par les Archives nationales du Québec. Ces infrastructures jouent un rôle primordial dans l'animation, la formation, la création, la production et la diffusion culturelles.

La Ville d'Amos compte sur la solidarité du milieu pour assurer un développement culturel cohérent et harmonieux. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec est un partenaire privilégié. Des ententes globales de développement culturel sont élaborées ponctuellement par les représentants de notre municipalité et la direction régionale dudit ministère. Elles permettent d'apporter une dimension concrète à notre politique culturelle. La Ville a aussi établi des alliances et des partenariats avec la Commission scolaire Harricana et avec les autres institutions scolaires (cégep et université) pour développer des projets de formation et d'animation culturelles et pour maximiser l'utilisation des biens et équipements.

En avril 1995, la Ville d'Amos adopte sa politique culturelle. C'est le résultat d'une large consultation auprès des organismes culturels, des artistes ainsi que la population impliquée à divers titres dans le domaine culturel. C'est la reconnaissance du rôle essentiel des arts et de la culture dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et dans l'affirmation de leur identité. On y clarifie la vision, les orientations et les objectifs de la Ville en matière de culture.

La Ville d'Amos compte aujourd'hui une population de 12 647 habitants. À titre de Ville centre, la Ville d'Amos offre des services aux 18 municipalités limitrophes en matière culturelle et historique (Théâtre des Eskers, Centre d'exposition, Centre d'archives). Le nombre total d'habitants pour le territoire de la MRC d'Abitibi est près de 24 000.

Au plan historique et patrimonial, les premiers habitants ont réalisé une œuvre architecturale phénoménale en 1921, soit la construction de la Cathédrale Ste-Thérèse d'Avila. Ce monument représente encore aujourd'hui l'identité de notre Ville.

Dans cette foulée, le clergé, les communautés religieuses et les institutions publiques ont également laissé des trésors architecturaux notamment, le Collège Classique et le Palais de justice d'Amos érigés pour sa part en 1927.

La Ville d'Amos consacre près de 50% de son budget annuel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire spécifiquement au volet culturel. Ses actions sont principalement dédiées à l'animation culturelle, au maintien des actifs et aux ressources humaines pour ce secteur.

Le dynamisme culturel est remarquable, et ce, grâce à des partenariats importants avec les institutions d'enseignement : Commission scolaire Harricana, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Campus d'Amos, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, les organismes sans but lucratif culturel, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et dernièrement le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Des relations restent à tisser avec la MRC d'Abitibi qui vient de se doter d'une politique culturelle rurale.



Introduction

La Politique culturelle de la Ville d'Amos est inspirée de celle du ministère de la Culture et des Communications du Québec et est basée sur trois axes d'interventions, soit :

- L'affirmation de l'identité culturelle
- La dynamique artistique
- Le soutien aux arts et aux créateurs

Notre mémoire sera articulée autour des trois axes de notre politique. En plus d'une mise en situation sur les enjeux importants, nous proposerons des recommandations qui, nous le croyons, sont prioritaires au maintien de la vitalité culturelle de notre milieu. Les défis, d'une municipalité comme la nôtre, sont majeurs, et ce, pour deux raisons, soient le maintien des services aux citoyens et la reconnaissance de l'importance des édifices patrimoniaux. Pour une Ville qui vient de fêter ses 100 ans, cette facette prend tout son sens.

AXE 1 : L'affirmation de l'identité culturelle

1.1 – La conservation

Nous avons précisé au cours des dernières lignes que la Ville d'Amos a célébré ses 100 ans en 2014. Ce moment de célébration a permis de laisser des archives et plus précisément de créer un œuvre magistral, soit un livre de plus de 700 pages sur l'histoire de la Ville. Cette réalisation a été l'œuvre de bénévoles sous la supervision de la Société d'histoire d'Amos qui gère également un Centre d'archives agréé. La mise en contexte réalisé précédemment mentionnait l'importance des partenariats avec les OBNL. Pour la Ville d'Amos, qui abrite le Centre d'archives dans ces locaux, la présence et le dynamisme de cet organisme sont primordiaux.

La mémoire collective doit demeurer une priorité ainsi que son financement considérant en plus, que ce service sert à l'ensemble de la MRC d'Abitibi.

À titre de municipalité dotée d'édifices cités et classés, le maintien des actifs qui ont jalonné le temps devient important, voire incontournable.

Recommandations :

- Augmenter de façon significative l'aide financière au Centre d'archives agréé. Le financement stagne depuis plusieurs années ;
- Augmenter l'aide financière à la restauration et au maintien des édifices patrimoniaux cités et classés ;
- Créer des incitatifs financiers pour les municipalités propriétaires d'édifices patrimoniaux ;
- Ouvrir le moratoire sur la mise en place de réserves régionales menant à la création d'un musée régional par l'ajout de collections (religieux, patrimoine algonquin)

1.2 – Le cadre de vie

La Ville d'Amos fait une place importante à la présence d'œuvre d'art sur son territoire, l'organisation d'un symposium mondial en art visuel en 1997, combiné au respect des œuvres du 1% sur les nouvelles constructions en plus de créations sur mesure donc un résultat de plus de 30 œuvres publics. Depuis quelques années, notre municipalité travaille sur un ambitieux projet de circuit d'art urbain, visant à faire connaître à la fois les œuvres et leurs créateurs. Ce dossier chemine plus lentement en raison de la désuétude de certaines œuvres qui nécessite leur restauration. Il est, à notre avis, prioritaire de réaliser ce travail afin de faire connaître ses trésors à nos citoyens et visiteurs.

Recommandations :

- Faire reconnaître les œuvres publics comme des facteurs d'identité locale ;
- Offrir un soutien technique et financier de la part du gouvernement du Québec pour assurer leurs restaurations.

1.3 – Le multiculturalisme

Les citoyens d'Amos vivent depuis plus d'un siècle en cohabitation harmonieuse avec les Algonquins du village Pikogan. Cet échange permet l'intégration du peuple Anichinabe dans toutes les sphères de la vie sociale, communautaire, culturelle et sportive de notre municipalité. La communauté de Pikogan compte plus de 700 résidents et offre des services de santé et d'éducation sur son territoire. Les jeunes du village sont intégrés à l'école secondaire à partir du 1^{er} cycle de celui-ci.

Le partage entre les deux « peuples » aide grandement les maillages et le développement de projet. En matière d'intégration, la Ville d'Amos reconnaît l'apport des résidents de Pikogan en leur faisant une place de choix sur différents comités et organismes. En matière culturelle, une exposition d'envergure a été réalisée dans la décennie '90 afin de faire connaître l'histoire et les coutumes du

peuple algonquin. À ce projet, des membres du personnel de la Ville d'Amos ont été « prêtés » afin de travailler sur la conceptualisation et son organisation. « Abitibiwinni 6000 ans d'histoire » aura connu un succès retentissant, et ce, en traversant même l'Atlantique pour être présenté en Belgique.

À d'autres niveaux, la Ville travaille avec Pikogan sur différents projets, notamment un « Pow-Wow » qui en sera en 2016, à sa troisième édition.

Le respect et la reconnaissance des entités sont la base de la relation entre les deux communautés.

À d'autres niveaux, la communauté Amossoise se veut accueillante des nouveaux arrivants en leur permettant de s'intégrer à leur nouveau milieu de vie. Des opportunités sont offertes pour permettre la découverte du style de vie des immigrants.

Recommandations :

- Favoriser les occasions de maillages entre les communautés (Algonquie et autres).



AXE 2 : La dynamique artistique

2.1 – L'éducation

En 1978, la Ville d'Amos et la Commission scolaire Harricana (CSH) signaient un protocole d'entente pour l'utilisation et le partage des équipements. Ce partenariat unique, encore actif aujourd'hui favorise l'accessibilité des équipements de part et d'autre, et ce, sans frais. Au niveau culturel, les élèves et étudiants de la Commission scolaire peuvent utiliser des infrastructures comme la Maison de la Culture et le Théâtre des Eskers. Cette ouverture favorise la découverte du monde artistique et culturel sous toutes ces formes.

Depuis maintenant trente (30) ans, la Commission scolaire Harricana organise la semaine des arts, qui permet à plus de 300 élèves annuellement de devenir des artistes et se produire sur la scène du Théâtre des Eskers. Cette mobilisation est rendue possible grâce au dévouement des professeurs qui travaillent l'année durant pour préparer des numéros à offrir aux différents publics présents dans la salle. Ce rendez-vous culturel a fait émerger le talent des jeunes et a favorisé la découverte de passion chez certains d'entre eux. Le bilan de ces trente années d'histoire est éloquent, plus de 10 000 jeunes ont « brûlé les planches ».

Le programme « culture à l'école » favorise également l'usage des liens culturels. Chez nous, le tout se démarque par la fréquentation régulière du Centre d'exposition qui reçoit des élèves du primaire et du secondaire pour l'occasion. Malgré la volonté du MCCQ de maintenir ce programme, des fluctuations ont diminué son efficacité depuis quelques années.

Au niveau de l'enseignement supérieur, des ententes ponctuelles sont développées avec le Cegep et l'Université du Québec pour l'utilisation des installations du Théâtre à des fins artistiques, culturelles et des activités-bénéfices.

Recommandations :

- Poursuivre le programme « Culture à l'école » et voir à augmenter son financement ;
- Favoriser des aides financières à des initiatives locales pour les jeunes dans le but d'aider les activités de concertation et de découverte des arts et de la culture.

2.2 – La diffusion

2.2.1 – Les arts de la scène

La Ville d'Amos est propriétaire et gestionnaire d'une salle de spectacle multifonctionnelle. Le Théâtre des Eskers bénéficie d'une entente de partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) permettant la diffusion de spectacle professionnel. Annuellement, c'est plus de quarante (40) spectacles de ce genre qui sont présentés aux citoyens. Notre salle de spectacle a été rénovée en 2014-2015 grâce à une participation financière du MCCQ de plus de 2 millions. Outre les spectacles professionnels, la salle de spectacle, de par sa multifonctionnalité, permet l'usage à des activités de toute sorte.

La multiplication des événements culturels, combinés à l'effervescence vécue au cours des dernières années nous a convaincus de la nécessité de la création d'un lieu alternatif pour des productions de moindre envergure.

Ainsi, au cours des prochaines semaines, nous finaliserons l'aménagement d'un « Théâtre de poche » pouvant accueillir 100 personnes. Cette salle fait partie d'un plan de développement à plusieurs volets et est gérée par un OBNL. Le volet des arts de la scène doit aussi tenir compte des nombreux événements (festivals). Dans ce contexte, les possibilités de produire pour les artistes sont nombreuses, ce qui nous amène à faire les recommandations suivantes :

Recommandations :

- Augmenter le financement pour les diffuseurs professionnels ;
- Mettre en place des aides à la diffusion pour les artistes émergents ;
- Maintenir le programme d'aide à la tournée pour les spectacles professionnels.

2.2.2 – Les arts visuels

Depuis plus de 40 ans, les arts visuels occupent une place importante dans le milieu culturel amossois. Lors de la construction de la Maison de la culture, des aménagements spécifiques et dédiés ont permis la création d'un Centre d'exposition de grande qualité. Annuellement, c'est plus de neuf (9) expositions d'artistes professionnels et émergents qui sont présentés à la population. En plus des présentations d'artistes, le Centre d'exposition offre des expositions thématiques et des associations avec les grands musées québécois et canadiens grâce à des volets itinérants. Un volet éducatif, via « la culture à l'école », où des activités de découverte présentées les fins de semaine sont offertes.

Dans le but de favoriser une diversité et rejoindre un plus grand public, des expositions sont aussi présentées au Vieux-Palais. L'ouverture de la Ville d'Amos rejoint le principe du développement des volets de la Corporation du Vieux-Palais et de la Maison Hector-Authier. Sans vouloir faire concurrence au Centre d'exposition

dans son orientation, cette Corporation se veut complémentaire au Centre d'exposition.

Recommandations :

- Maintenir la reconnaissance du Centre d'exposition d'Amos ;
- Augmenter le financement du Centre d'exposition d'Amos.

2.2.3 – Les lettres

La bibliothèque municipale compte plus de 2500 abonnés en provenance d'Amos et de certaines municipalités de la MRC d'Abitibi. Notre institution possède une politique d'acquisition de livres. Tournée vers l'avenir, la bibliothèque possède une collection d'encyclopédies numériques en plus de nombreux livres numériques. En 2016, le conseil municipal a adopté une tarification à taux zéro pour les abonnements. De nombreux projets en investissement sont en attentes. Des activités ponctuelles qui favorisent les liens entre la culture et le monde des affaires sont développées. Notamment, nous avons initié en 2015, la première édition du « Projet Location d'œuvre d'art » qui a permis de faire le prêt de tableau à 11 entreprises du milieu. Une 2^e édition est en préparation pour 2016. La bibliothèque municipale, demeure le premier lieu d'apprentissage pour l'enfant et, doit demeurer accessible, animée et dynamique.

Recommandations :

- Faire reconnaître par le MCCQ, la bibliothèque comme 3^e lieu.

AXE 3 : Le soutien aux arts et aux créateurs

3.1 – Les lieux de diffusion

La dynamique artistique des dernières années a facilité l'émergence de talent, en plus d'augmenter le nombre d'artistes amateurs et professionnels dans notre milieu. Cette situation combinée à la volonté des artistes eux-mêmes a favorisé la création d'un « incubateur culturel » pour permettre la pratique de plusieurs disciplines artistiques. Cette volonté a résulté à la mise en place du Vieux-Palais, édifice historique comme site de création. Aujourd'hui cet édifice accueille hebdomadairement plus de cent artistes dans plusieurs disciplines (peinture, sculpture, théâtre, histoire, patrimoine et autres). L'aménagement plus fonctionnel de l'édifice en plus d'une volonté d'accueillir encore plus de clients nous pousse à faire la recommandation suivante :

Recommandations :

- Soutenir financièrement le développement de ce type de lieu pour l'émergence culturelle et son rayonnement.

3.2 – Le tourisme culturel

Culture et tourisme sont des vecteurs économiques importants. La culture est souvent un point d'ancrage diversifiant l'offre touristique. Participation à des festivals et évènements, visites de musées et autres activités sont des éléments qui s'inscrivent dans le volet touristique. C'est dans cette optique que nous croyons que la reconnaissance de la culture devient capitale en terme de retombé économique. Signe des temps, nous constatons une augmentation de l'intérêt des gens pour le tourisme religieux. Le milieu amossois offre plusieurs possibilités dans ce créneau.

En Abitibi-Témiscamingue, un phénomène très intéressant a permis de marquer le pas entre la culture et le tourisme. En effet, comme sous le vocable « CULTURAT », cette initiative permet depuis 2014 de travailler de façon concertée pour le développement des activités. Le mouvement rejoint les citoyens du territoire et vise notamment à augmenter le sentiment d'appartenance à notre région.

Recommandations :

- Faire reconnaître le domaine culturel comme un levier économique de premier ordre.
- Faire connaître les opportunités qu'offre le domaine culturel au développement touristique.

3.3 – L'aide aux évènements culturels

Depuis près de dix (10) ans, la Ville d'Amos a vu accroître considérablement le nombre d'activités dédiées à la culture. La hausse de celles-ci combinée à la capacité d'une ville de supporter autant d'évènements devient préoccupante.

Même si à proprement parlé, la Ville ne possède pas d'évènement dédié à la découverte d'une discipline artistique, elle encourage les promoteurs à doter tous les évènements d'un volet culturel, tel que décrit dans son plan d'action de la politique culturelle. Comme nous croyons qu'il faille maintenir cette orientation, nous recommandons ceci :

Recommandations :

- Assouplir les critères d'admissibilité aux différentes sources de financement offert par les ministères en matière d'aide aux évènements.



Général

Les Villes ont accès à une multitude de « subventionneurs » du gouvernement du Québec (MCCQ, CALQ, BANQ). Par ricochet, nos municipalités travaillent en concertation pour le programme « Culture à l'école » géré par le MEEESR. En lien avec les exigences et les particularités de chacun des partenaires identifiés, nous croyons qu'il devient nécessaire de trouver une « façon d'alléger le système ». En conformité avec le dernier énoncé, voici notre recommandation :

Recommandations :

- Déterminer de la part du gouvernement du Québec, un ministère qui recevra les demandes des municipalités (guichet unique).

À titre de Ville-Centre, Amos comme plusieurs cités régionales vit un problème de déséquilibre financier. Précisément, la Ville met à la disposition des équipements culturels performants et accessibles sans recevoir de contrepartie équivalente de la part des petites municipalités de la MRC d'Abitibi.

Nous sommes aussi d'avis que la culture est « sans frontière », ce qui signifie qu'en matière de diffusion et de consommation de culture, il ne doit pas y avoir de restriction, à tout le moins au niveau financier. Nous croyons qu'il devient important d'identifier la Ville-Centre comme pôle du développement culturel pour le milieu avoisinant.

Recommandations :

- Favoriser la concertation du territoire, tout en reconnaissant les efforts financiers des villes centres.



Conclusion

Le développement culturel maintiendra sa place au cours des prochaines années au Québec. La façon de faire les choses devient un enjeu très important, et ce, peu importe l'importance, de la municipalité. Le maintien du support du gouvernement du Québec est non discutable, les façons de faire et la reconnaissance des institutions et des leaders doivent être maintenues. La diversité et le dynamisme culturels en dépendent.

Finalement, nous pensons qu'à l'heure du numérique, des plates-formes et des moyens technologiques doivent être implantés dans le but de maximiser les façons de développer la culture et d'en faciliter l'accessibilité en s'inspirant des ressources précieuses de sa population et des trésors du paysage.